

Règlement du Jeu
« Grand Jeu Visa Coupe du Monde Féminine de la FIFA™ / Klépierre »
Du 01 juin 2019 au 15 juin 2019

ARTICLE 1 – ORGANISATEUR

Visa Europe Limited, société de droit anglais dont le siège social est situé 1 Sheldon Square, Londres W2 6TT, Grande-Bretagne, immatriculée sous le numéro 5139966 agissant au travers de sa succursale française située au 21 Boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le n°509 930 699 (ci-après désignée l'« **Organisateur** ») organise du 01 Juin 2019 au 15 Juin 2019 à 23h59 inclus, un jeu avec obligation d'achat intitulé Grand Jeu Visa Coupe du Monde Féminine de la FIFA™ / Klépierre, ci-après dénommé le « **Jeu** ».

ARTICLE 2 – ACCES AU JEU

La participation au Jeu est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine, quelle que soit sa nationalité (ci-après dénommé le « **Participant** »), disposant d'une adresse électronique personnelle, titulaire d'une carte de paiement de la gamme Visa (mention ou logo Carte Bleue ou Carte Bleue Visa ou Visa uniquement figurant sur votre carte), ci-après désignée la ou les « **Carte(s)** », en cours de validité pendant toute la durée du Jeu et ayant effectué une transaction éligible le jour de sa participation.

ARTICLE 3 – INSCRIPTION ET PARTICIPATION

3.1. Il s'agit d'un Jeu avec obligation d'achat.

3.2. Pour participer, le Participant doit, du 01 Juin 2019 au 15 Juin 2019 à 23h59 inclus date et heure françaises (fuseau horaire de Paris) de connexion faisant foi (ci-après la « **Période Promotionnelle** ») :

a) Effectuer un achat avec sa carte Visa en cours de validité dans l'un des magasins des neuf (9) centres commerciaux partenaires du Jeu définis en Annexe 1 du présent Règlement (sans montant minimum d'achat). Les paiements acceptés sont les transactions Visa par Cartes ou par mobile.

b) Chaque Participant peut participer à deux tirages au sort : un « instant gagnant » quotidien et un tirage au sort hebdomadaire.

Instant gagnant. Pour participer à l'instant gagnant, le Participant doit :

- Scanner un code-barres (QR code) sur le stand Visa installé dans les neuf (9) centres commerciaux partenaires à l'opération ainsi que dans les magasins en ayant fait la demande. Le QR code renvoie sur une page web dédiée au jeu (<https://www.visa.com/jeu-football2019>) hébergée sur le site internet visa.fr, ci-après dénommé le « **Site** ».
- S'inscrire, dans la limite d'une fois par jour en renseignant toutes les informations nécessaires :
 - adresse de courrier électronique (en vue d'informer le Participant de son lot le cas échéant),
 - nom
 - prénom

Tirage au sort (Optionnel). Le Participant peut participer au tirage au sort hebdomadaire quel que soit le résultat de l'Instant gagnant. Le Participant participe au Tirage au sort sur la même page web que celle où le résultat du tirage instantané est affiché.

3.3. Sont exclus de toute participation au Jeu :

- tout personnel, prestataire ou consultant de l'Organisateur, de la Société Pepper Only, de la Société Klépierre, ou de l'Etude SCP Simonin Le Marec Guerrier, huissiers de justice, 54 rue Taitbout – 75009 Paris.
- tout membre de la famille d'une des personnes précitées,
- et de façon plus générale, toutes personnes ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration du Jeu, ainsi que les membres de leur famille.

L'Organisateur se réserve le droit d'exclure tout Participant ne respectant pas l'équité du Jeu.

Le Participant, après son inscription pour l'instant gagnant quotidien ou le tirage au sort hebdomadaire, sera invité à justifier l'achat qu'il a effectué avec son moyen de paiement Visa auprès de la personne responsable de la tenue du point de collecte des lots.

3.4.

Pour l'ensemble du Jeu, une (1) participation par jour et par personne est autorisée quel que soit le nombre de Cartes Visa éligibles dont il est titulaire. Toute inscription réalisée doit correspondre à une transaction réalisée le jour même par le Participant, avec un moyen de paiement Visa (conformément à l'Article 3.2). Les nom et prénom précisés lors de l'inscription doivent correspondre à ceux mentionnés sur le moyen de paiement Visa utilisé. Au-delà d'une participation par jour, le Participant sera informé, par un message d'erreur, de la non-prise en compte de cette nouvelle participation. En cas de problème, il pourra alors le signaler à l'adresse e-mail indiquée dans le message d'erreur.

Les gagnants potentiels devront être en mesure de prouver à l'Organisateur que chaque participation correspond à un paiement avec un moyen de paiement Visa (facturette ou tout autre justificatif) conformément aux dispositions de l'Article 8.3.

Toute participation au Jeu incomplète, présentant des erreurs manifestes quant à l'identité des Participants, ou non conforme aux conditions exposées dans le présent règlement, falsifiée, validée après l'heure limite de participation ou comportant de fausses indications sera considérée comme nulle.

La participation au Jeu implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement dans son intégralité, ainsi que des lois, règlements et autres textes applicables aux jeux concours en France et des règles de déontologie en vigueur sur Internet.

ARTICLE 4 – RESPECT DE L'INTEGRITE DU JEU

Les Participants s'interdisent de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation qui ne serait pas strictement conforme au respect des principes du Jeu et du présent règlement.

L'Organisateur se réserve également le droit de disqualifier tout Participant qui altère le fonctionnement du Jeu ou encore qui viole le règlement du Jeu.

L'Organisateur se réserve le droit de poursuivre quiconque est soupçonné de frauder ou tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement du Jeu.

L'Organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification et contrôle nécessaire des participations, des pièces reçues des gagnants potentiels pour écarter, le cas échéant, tout Participant ayant commis un abus quelconque ou une tentative de fraude, sans toutefois qu'il ait l'obligation de procéder à une vérification systématique. Il est précisé que si l'Organisateur soupçonne un potentiel gagnant d'avoir fraudé, celui-ci sera disqualifié et déchu de son lot.

Les Participants et/ou gagnants autorisent, notamment, toutes les vérifications légales concernant les informations fournies. En cas d'information incomplète, fautive, erronée, illisible ou inexploitable ou si le règlement du Jeu n'a pas été respecté, la participation sera déclarée nulle et le lot sera perdu pour le Participant en cause.

L'Organisateur se réserve le droit de proroger, d'écourter, de modifier ou d'annuler le Jeu en raison d'événements indépendants de sa volonté. Si pour quelque raison que ce soit, ce Jeu ne devait pas se dérouler comme prévu par suite par exemple d'une fraude, ou d'une défaillance technique ou tout autre motif dépassant le contrôle de l'Organisateur et corrompant ou affectant la gestion, la sécurité, l'équité, la bonne tenue du Jeu, l'Organisateur se réserve alors le droit discrétionnaire d'annuler, de modifier ou suspendre le Jeu ou encore d'y mettre fin sans délai, sans que les Participants ne puissent rechercher sa responsabilité de ce fait.

L'Organisateur pourra décider d'annuler le Jeu s'il apparaît que des fraudes manifestes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation au Jeu ou de la détermination des gagnants.

ARTICLE 5 – CONVENTION DE PREUVES

Il est convenu que les données contenues dans les systèmes d'informations de l'Organisateur (ou du prestataire choisi par lui) ont force probante dans tous litiges quant aux données d'identités des Participants, ainsi qu'aux informations résultant du traitement des fichiers relatifs au Jeu organisé par l'Organisateur.

ARTICLE 6 - DESIGNATION DES GAGNANTS

Un total de cinq cent cinquante-quatre (554) gagnants sont désignés par les méthodes décrites au présent article.

6.1 Pour l'instant gagnant

Les cinq cents (500) gagnants sont désignés par la méthode des instants gagnants décrite ci-dessous :

Si le Participant est celui qui clique sur le bouton « Je joue », concomitamment à un moment (date, heure, minute, seconde) ou à compter de ce moment, correspondant à l'un des instants gagnants définis de façon aléatoire et déposés auprès d'un huissier (SCP Simonin Le Marec Guerrier, huissiers de justice, 54 rue Taitbout – 75009 Paris) (ci-après désigné(s) le(s) « Instants Gagnants »), il sera déclaré gagnant et accèdera à une page l'informant de sa qualité de gagnant.

Une dotation unique sera attribuée par gagnant :

- Lot de deux (2) places pour les matchs de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA™ dans le cadre des « Instants Gagnants »

Les gagnants recevront instantanément un courrier électronique de l'Organisateur, précisant leur gain et les modalités de récupération du lot.

6.2 Pour le tirage au sort

Les gagnants du tirage au sort (ci-après le « Gagnant ») sont désignés par tirage au sort conduit par la SCP Simonin Le Marec Guerrier, huissiers de justice, 54 rue Taitbout – 75009 Paris.

Deux tirages au sort auront lieu afin de sélectionner les 54 gagnants de la durée totale du Jeu: un tirage au sort le samedi 08 Juin 2019 sélectionnant 27 gagnants et un tirage au sort le samedi 15 Juin 2019 sélectionnant 27 gagnants .

Une dotation unique sera attribuée par gagnant :

- Une (1) PlayStation 4 dans le cadre du « Tirage au Sort » ou
- Un (1) jeu vidéo FIFA 2019 PS4 dans le cadre du « Tirage au Sort »

ARTICLE 7 – LOTS

7.1 Billets pour assister à la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019™ à gagner dans le cadre du jeu « Instants Gagnants »

Mille (1000) « Billets pour assister à la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019™ » euros :

- Vingt-huit (28) billets catégorie 1 pour assister au match d'ouverture (M1) France vs Corée à Paris le vendredi 7 Juin à 21.00 d'une valeur unitaire de quarante-neuf (49) Euros

- Quatorze (14) billets catégorie 1 pour assister au match (M3) Allemagne vs Chine à Rennes le samedi 8 Juin à 15.00 d'une valeur unitaire de trente-sept (37) Euros
- Quatorze (14) billets catégorie 1 pour assister au match (M4) Espagne vs Afrique du Sud au Havre le samedi 8 Juin à 18.00 d'une valeur unitaire de trente-sept (37) Euros
- Dix-huit (18) billets catégorie 1 pour assister au match (M5) Australie vs Italie à Valenciennes le dimanche 9 Juin à 13.00 d'une valeur unitaire de trente-sept (37) Euros
- Vingt-deux (22) billets catégorie 1 pour assister au match (M6) Brésil vs Jamaïque à Grenoble le dimanche 9 Juin à 15.30 d'une valeur unitaire de trente-sept (37) Euros
- Vingt (20) billets catégorie 1 pour assister au match (M7) Angleterre vs Ecosse à Nice le dimanche 9 Juin à 18.00 d'une valeur unitaire de trente (30) Euros
- Trente-quatre (34) billets catégorie 1 pour assister au match (M8) Argentine vs Japon à Paris le lundi 10 Juin à 18.00 d'une valeur unitaire de trente (30) Euros
- Vingt-deux (22) billets catégorie 1 pour assister au match (M9) Canada vs Cameroun à Montpellier le lundi 10 Juin à 21.00 d'une valeur unitaire de trente-sept (37) Euros
- Quatorze (14) billets catégorie 1 pour assister au match (M10) Nouvelle-Zélande vs Pays-Bas au Havre le mardi 11 Juin à 15.00 d'une valeur unitaire de trente (30) Euros
- Quatorze (14) billets catégorie 1 pour assister au match (M12) Chili vs Suède à Rennes le mardi 11 Juin à 18.00 d'une valeur unitaire de trente (30) Euros
- Vingt (20) billets catégorie 1 pour assister au match (M13) France vs Norvège à Nice le mercredi 12 Juin à 21.00 d'une valeur unitaire de quarante-cinq (45) Euros
- Vingt-deux (22) billets catégorie 1 pour assister au match (M14) Nigéria vs Corée à Grenoble le mercredi 12 Juin à 15.00 d'une valeur unitaire de trente (30) Euros
- Dix-huit (18) billets catégorie 1 pour assister au match (M15) Allemagne vs Espagne à Valenciennes le mercredi 12 Juin à 18.00 d'une valeur unitaire de trente (30) Euros
- Trente-quatre (34) billets catégorie 1 pour assister au match (M16) Afrique du Sud vs Chine à Paris le jeudi 13 Juin à 21.00 d'une valeur unitaire de trente (30) Euros
- Vingt-deux (22) billets catégorie 1 pour assister au match (M17) Australie vs Brésil à Montpellier le jeudi 13 Juin à 18.00 d'une valeur unitaire de trente (30) Euros
- Quatorze (14) billets catégorie 1 pour assister au match (M19) Angleterre vs Argentine au Havre le vendredi 14 Juin à 21.00 d'une valeur unitaire de trente (30) Euros
- Quatorze (14) billets catégorie 1 pour assister au match (M20) Japon vs Ecosse à Rennes le vendredi 14 Juin à 15.00 d'une valeur unitaire de trente (30) Euros
- Vingt-deux (22) billets catégorie 1 pour assister au match (M21) Canada vs Nouvelle-Zélande à Grenoble le samedi 15 Juin à 21.00 d'une valeur unitaire de trente-sept (37) Euros
- Dix-huit (18) billets catégorie 1 pour assister au match (M22) Pays-Bas vs Cameroun à Valenciennes le samedi 15 Juin à 15.00 d'une valeur unitaire de trente-sept (37) Euros
- Trente-quatre (34) billets catégorie 1 pour assister au match (M23) Etats-Unis vs Chili à Paris le dimanche 16 Juin à 18.00 d'une valeur unitaire de trente-sept (37) Euros
- Vingt (20) billets catégorie 1 pour assister au match (M24) Suède vs Thaïlande à Nice le dimanche 16 Juin à 15.00 d'une valeur unitaire de trente-sept (37) Euros

- Vingt (20) billets catégorie 1 pour assister au match (M25) Nigéria vs France à Rennes le lundi 17 Juin à 21.00 d'une valeur unitaire de quarante-cinq (45) Euros
- Vingt-deux (22) billets catégorie 1 pour assister au match (M27) Afrique du Sud vs Allemagne à Montpellier le lundi 17 Juin à 18.00 d'une valeur unitaire de trente (30) Euros
- Quatorze (14) billets catégorie 1 pour assister au match (M28) Chine vs Espagne au Havre le lundi 17 Juin à 18.00 d'une valeur unitaire de trente (30) Euros
- Vingt-deux (22) billets catégorie 1 pour assister au match (M29) Jamaïque vs Australie à Grenoble le mardi 18 Juin à 21.00 d'une valeur unitaire de trente (30) Euros
- Vingt (20) billets catégorie 1 pour assister au match (M30) Italie vs Brésil à Valenciennes le mardi 18 Juin à 21.00 d'une valeur unitaire de trente (30) Euros
- Vingt (20) billets catégorie 1 pour assister au match (M31) Japon vs Angleterre à Nice le mercredi 19 Juin à 21.00 d'une valeur unitaire de trente (30) Euros
- Trente-quatre (34) billets catégorie 1 pour assister au match (M32) Ecosse vs Argentine à Paris le mercredi 19 Juin à 21.00 d'une valeur unitaire de trente (30) Euros
- Vingt-deux (22) billets catégorie 1 pour assister au match (M34) Cameroun vs Nouvelle-Zélande à Montpellier le jeudi 20 Juin à 18.00 d'une valeur unitaire de trente (30) Euros
- Quatorze (14) billets catégorie 1 pour assister au match (M35) Suède vs Etats-Unis au Havre le jeudi 20 Juin à 21.00 d'une valeur unitaire de trente-sept (37) Euros
- Quatorze (14) billets catégorie 1 pour assister au match (M36) Thaïlande vs Chine à Rennes le jeudi 20 Juin à 21.00 d'une valeur unitaire de trente (30) Euros
- Vingt (20) billets catégorie 1 pour assister aux huitièmes de finale (M37) à Nice le samedi 22 Juin à 21.00 d'une valeur unitaire de quarante-neuf (49) Euros
- Vingt-deux (22) billets catégorie 1 pour assister aux huitièmes de finale (M38) à Grenoble le samedi 22 Juin à 17.30 d'une valeur unitaire de quarante-neuf (49) Euros
- Dix-huit (18) billets catégorie 1 pour assister aux huitièmes de finale (M39) à Valenciennes le dimanche 23 Juin à 17.30 d'une valeur unitaire de quarante-neuf (49) Euros
- Vingt (20) billets catégorie 1 pour assister aux huitièmes de finale (M40) au Havre le dimanche 23 Juin à 21.00 d'une valeur unitaire de quarante-neuf (49) Euros
- Vingt-huit (28) billets catégorie 1 pour assister aux huitièmes de finale (M42) à Paris le lundi 24 Juin à 21.00 d'une valeur unitaire de quarante-neuf (49) Euros
- Vingt-deux (22) billets catégorie 1 pour assister aux huitièmes de finale (M43) à Montpellier le Mardi 25 Juin à 18.00 d'une valeur unitaire de quarante-neuf (49) Euros
- Quatorze (14) billets catégorie 1 pour assister aux huitièmes de finale (M44) à Rennes le Mardi 25 Juin à 21.00 d'une valeur unitaire de quarante-neuf (49) Euros
- Vingt (20) billets catégorie 1 pour assister aux quarts de finale (M45) au Havre le Jeudi 27 Juin à 21.00 d'une valeur unitaire de cinquante-sept (57) Euros
- Vingt-huit (28) billets catégorie 1 pour assister aux quarts de finale (M46) à Paris le Vendredi 28 Juin à 21.00 d'une valeur unitaire de cinquante-sept (57) Euros
- Dix-huit (18) billets catégorie 1 pour assister aux quarts de finale (M47) à Valenciennes le Samedi 29 Juin à 15.00 d'une valeur unitaire de cinquante-sept (57) Euros

- Vingt (20) billets catégorie 1 pour assister aux quarts de finale (M48) à Rennes le Samedi 29 Juin à 18.30 d'une valeur unitaire de cinquante-sept (57) Euros
- Cinquante (50) billets catégorie 1 pour assister aux demi-finales (M49) à Lyon le Mardi 02 Juillet à 21.00 d'une valeur unitaire de soixante-six (66) Euros
- Cinquante (50) billets catégorie 1 pour assister aux demi-finales (M50) à Lyon le Mercredi 03 Juillet à 21.00 d'une valeur unitaire de soixante-six (66) Euros
- Vingt (20) billets catégorie 1 pour assister au match de 3^{ème} place (M51) à Paris le Samedi 06 Juillet à 17.00 d'une valeur unitaire de quarante-cinq (45) Euros
- Dix (10) billets catégorie 1 pour assister à la finale (M52) à Lyon le Dimanche 7 Juillet à 17.00 d'une valeur unitaire de cinquante-sept (84) Euros

Soit un total de 1000 billets d'une valeur totale de quarante-deux mille seize (42 016) euros répartis en cinq cents (500) lots de deux (2) tickets.

Les Lots ne comprennent pas tous coûts et dépenses engagés par le gagnant et la ou les personnes l'accompagnant qui ne seraient pas expressément visés aux présentes, et qui ne seront donc pas remboursés. En particulier, sont exclus de ce Lot :

- Les transports vers et depuis le lieu du match
- l'hébergement
- tous autres repas/frais de nourriture et boissons
- toutes autres dépenses personnelles

Il appartiendra au gagnant de désigner la personne qui l'accompagnera.

Les billets pour la coupe du monde féminine de la FIFA 2019 décrits à l'article 7.1 des présentes doivent être acceptés tels quels et sont soumis à toutes les conditions générales applicables fixées par la FIFA. En acceptant des billets à titre de Lot, le gagnant est réputé avoir accepté toutes les conditions générales applicables.

FIFA n'est pas responsable de l'administration du Jeu, de tout aspect en résultant ni de l'attribution des Lots.

Le gagnant et la ou les personnes l'accompagnant doivent se conformer aux conditions générales de tiers applicables (y compris toutes exigences relatives à la santé et à la sécurité), en particulier les conditions relatives à la Coupe du Monde de la FIFA, France 2019TM. (L'Organisateur ne pourra être tenu responsable à l'égard du gagnant ou de la ou les personnes l'accompagnant au cas où l'accès au stade serait refusé au gagnant ou la ou les personnes l'accompagnant, ou si ces derniers étaient contraints de partir, en raison d'un manquement à de telles conditions générales, à toute loi ou réglementation applicable ou en raison d'un comportement inapproprié de leur part.

7.2 Consoles de jeu Sony PlayStation 4 :

Dix-huit (18) consoles de jeu Sony PlayStation 4 d'une valeur unitaire de trois cent quatre-vingt-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes (399,99)

Soit un total de 18 consoles d'une valeur totale de sept mille cent quatre-vingt-dix-neuf euros et quatre-vingt-deux centimes (7 199,82)

7.3 Jeux vidéo EA Sports FIFA 19 pour PlayStation 4 :

Trente-six (36) jeux vidéo EA Sports FIFA 19 pour PlayStation 4 d'une valeur unitaire de soixante-neuf Euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes (69,99)

Soit un total de 36 Jeux vidéo d'une valeur totale de deux mille cinq cent dix-neuf euros et soixante-quatre centimes (2 519,64)

7.4 Autres mentions concernant les lots :

Toutes les marques et noms des produits cités sont des marques et noms déposés par leurs propriétaires respectifs.

Les photographies ou autres illustrations utilisées dans tout support de présentation du Jeu n'ont pas de valeur contractuelle quant aux caractéristiques de la dotation finalement attribuée.

Les gagnants s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité de l'Organisateur en ce qui concerne le lot, notamment sa livraison, son état, sa qualité ou toute conséquence engendrée par la possession ou la jouissance du lot

La valeur des prix est déterminée au moment de la rédaction du présent règlement et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à leur évaluation. Tous les frais exposés postérieurement au Jeu, notamment pour l'entretien et/ou l'usage de ces lots, sont entièrement à la charge du gagnant.

ARTICLE 8 – INFORMATION DES GAGNANTS/LOTS

Le Gagnant autorise l'Organisateur à effectuer les contrôles nécessaires pour vérifier qu'il remplit bien l'ensemble des conditions nécessaires à l'inscription et à la participation au Jeu, telles que citées dans les articles précédents.

8.1. Règles communes aux gagnants des instants gagnants journaliers

Chaque gagnant potentiel reçoit à son adresse e-mail, telle que mentionnée dans le formulaire d'inscription au Jeu, un e-mail l'informant de son lot potentiel.

Il lui est alors demandé de se présenter à l'accueil du centre commercial concernés avec les pièces suivantes :

- Pièce d'identité
- Preuve de la transaction (facturette)
- Sa carte Visa
- Le courriel qu'il a reçu (version papier ou électronique) l'informant de son lot avec le code d'identification du lot gagné mentionné

Les gagnants potentiels se verront confirmer leur gain une fois qu'ils auront bien présenté les pièces justificatives ci-dessus mentionnées et qu'elles auront été jugées conformes.

Dans le cas où un gagnant renoncerait à son lot, pour quelque raison que ce soit (non réponse dans les deux jours suivant la réception du courriel l'informant de son lot ou renonciation expresse), ou dans le cas où sa participation serait nulle pour non-respect du règlement du Jeu, son lot sera caduc pour lui et sera attribué à un gagnant suppléant.

8.2. Règles communes aux gagnants des deux tirages au sort

Chaque Participant tiré au sort acquiert la qualité de gagnant potentiel du Jeu.

Chaque gagnant potentiel reçoit à son adresse e-mail, telle que mentionnée dans le formulaire d'inscription au Jeu, un e-mail l'informant de son lot potentiel.

Il lui est alors demandé de se présenter à l'accueil du centre commercial concernés avec les pièces suivantes :

- Le courriel qu'il a reçu (version papier ou électronique) l'informant de son lot
- Ses nom, prénom, pièce d'identité
- Sa carte Visa
- Preuve de la transaction (facturette)

Les gagnants potentiels se verront confirmer leur gain une fois qu'ils auront bien présenté les pièces justificatives ci-dessus mentionnées et qu'elles auront été jugées conformes.

Dans le cas où un gagnant renoncerait à son lot, pour quelque raison que ce soit (non réponse dans les deux semaines suivant la réception du courriel l'informant de son lot ou renonciation expresse), ou dans le cas où sa participation serait nulle pour non-respect du règlement du Jeu, son lot sera caduc pour lui et sera attribué à un gagnant suppléant, tiré au sort.

A la fin du Jeu, la liste des gagnants sera déposée auprès de l'Etude de l'Huissier de Justice dépositaire du règlement du Jeu.

8.3. Mise en possession des lots

Les gagnants des instants gagnants et des tirages au sort sont avertis par e-mail via un e-mail automatique provenant du Site.

Les lots offerts ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit. Les lots comportent l'ensemble de ce qui est indiqué à l'exclusion de toute autre chose.

Les gagnants ne pourront pas revendre ou transférer leur Lot.

En cas de retour courriel pour tous motifs externes à l'Organisateur tels que, par exemple : « Adresse mail inconnue », ..., l'Organisateur pourra librement disposer du lot concerné.

ARTICLE 9 – RESPONSABILITE

L'Organisateur ne saurait être tenu pour responsable de tout fait qui ne lui serait pas imputable, notamment en cas de mauvais acheminement du courriel, de l'indisponibilité du Site, de défaillance technique rendant impossible la poursuite du Jeu, des dysfonctionnements du réseau Internet empêchant le bon déroulement du Jeu, des interruptions, des délais de transmission des données, des défaillances de l'ordinateur du Participant ou tout autre problème lié aux réseaux de communication (internet, ..), aux serveurs, aux fournisseurs d'accès Internet, aux équipements informatiques ou aux logiciels, de la perte de toute données, des conséquences de tout virus, anomalie, défaillance technique, matérielle ou logicielle de quelque nature ayant empêché ou limité la possibilité de participer au Jeu ou ayant endommagé le système d'un Participant, d'erreur d'acheminement des lots, de la perte de ceux-ci lors de leur expédition, de leur non réception ou de leur détérioration, de leur livraison avec retard.

En cas d'indisponibilité du Lot, l'Organisateur se réserve le droit de le remplacer par un lot de valeur égale ou supérieure. Toute substitution sera laissée à l'entière discrétion de l'Organisateur. Dans l'hypothèse où le gagnant n'accepterait pas la substitution, il perdrait son droit sur le Lot.

Sauf disposition légale impérative contraire, l'Organisateur, les sociétés de son groupe et leurs représentants respectifs excluent toute responsabilité et toute obligation liée à :

- (a) tout report ou annulation du Jeu ; et/ou
- (b) toute modification, fourniture (y compris notamment mais lorsque le Lot ne parvient pas au destinataire prévu), annulation ou utilisation du Lot ; et/ou
- (c) tout acte ou défaut d'un fournisseur tiers ; et/ou
- (d) tout acte ou manquement d'un gagnant ou de son invité (y compris notamment le fait de ne pas fournir à l'Organisateur les renseignements sur le voyage dans les délais requis, des documents de voyage inacceptables (y compris notamment les passeports et les visas de

voyage), les vols et transferts manqués, entraînant l'incapacité du gagnant ou de son invité à bénéficier du Lot et/ou des éléments le composant) qui sont hors du contrôle raisonnable de l'Organisateur, y compris (sans limitation) les pannes de communication concernant tout équipement, système, réseau, ligne, ligne, satellite, serveur, ordinateur ou fournisseur utilisé pour tout aspect lié au Jeu, l'inaccessibilité, l'indisponibilité ou toute panne de l'internet, de tout site web pertinent, réseau téléphonique mobile, tout logiciel, tout matériel ou toute combinaison de ceux-ci.

Sauf dispositions légales impératives contraires, L'Organisateur ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte, dommage, préjudice physique ou décès résultant de la participation au Jeu, de l'acceptation ou de l'utilisation du Lot. Toutefois, aucune stipulation des présentes ne pourra être entendue comme limitant ou excluant la responsabilité de l'Organisateur pour fraude, décès ou préjudice physique résultant de sa négligence, ou lorsque des dispositions légales impératives interdisent une telle limitation ou exclusion.

Il appartient à tout Participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au Site et la participation au Jeu se fait sous sa seule, unique et entière responsabilité.

L'Organisateur se réserve le droit de faire respecter l'égalité de chance entre tous les Participants, notamment par voie de justice ou tout autre moyen à sa convenance.

La Fédération Internationale de Football Association n'est pas responsable des actes découlant du Jeu et ne sera pas responsable de toute perte ou dommage qui pourraient être subis en raison de la participation au Jeu, de la livraison et/ou de l'usage des Lots. Les employés de Visa Europe Services, de la FIFA ou de toute agence ayant participé à l'élaboration du Jeu ne peuvent pas participer au Jeu.

ARTICLE 10 - REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION

Le remboursement des frais de connexion engagés pour la participation au Jeu se fera dans la limite de 3 minutes de connexion, sur la base du coût de communication locale au tarif Orange/France Telecom en vigueur lors de la rédaction du présent règlement. Les participants ne payant pas de frais de connexion liés à l'importance de leurs communications (titulaires d'un abonnement « illimité », utilisateurs de câble ADSL...) ne pourront pas obtenir de remboursement. Le remboursement se fera sur simple demande écrite à l'adresse postale ci-après indiquée :

« Grand Jeu Visa Coupe du Monde Féminine de la FIFA »
Visa Europe Limited (Succursale française)
21, Boulevard de la Madeleine
75038 Paris Cedex 01

Les participants doivent indiquer lisiblement leur nom, prénom, adresse complète, et joindre impérativement à leur demande un R.I.B (ou un R.I.P.) ainsi que la photocopie de la facture justificative, avec les dates et heures de connexion clairement soulignées.

Le remboursement des frais de demande de remboursement se fera sur la base d'une lettre simple de moins de 20 grammes affranchie au tarif économique à l'adresse postale du centre commercial indiquée ci-dessus.

L'Organisateur conserve en mémoire les dates et heures d'entrée et de sortie de chaque participation au Jeu pour un identifiant donné (nom, adresse électronique) et se réserve le droit de refuser le remboursement à toute personne non identifiée.

Le remboursement sera effectué par virement bancaire, adressé dans les soixante (60) jours calendaires de la réception de la demande, après vérification du bien-fondé de la demande et notamment de la conformité des informations contenues dans la lettre de demande de remboursement aux informations enregistrées sur le formulaire d'inscription sur le Site.

Toute demande, pour être prise en compte, devra impérativement parvenir par écrit au plus tard le 31 Juillet 2019 (cachet de la poste faisant foi) après réception de la facture détaillée du fournisseur d'accès correspondante. La date retenue sera celle indiquée sur la facture.

En cas de prolongement ou report éventuel du Jeu, la date limite d'obtention du remboursement serait reportée d'autant. Le nom de la personne demandant le remboursement doit être le même que celui mentionné sur la facture et sur le RIB.

Il sera effectué un maximum d'un (1) remboursement par foyer (mêmes nom, adresse et RIB) pendant toute la durée du Jeu.

Toute demande incomplète, illisible, insuffisamment affranchie, envoyée à une autre adresse que celle susvisée ou reçue après le 31 juillet 2019 minuit (fuseau horaire de Paris - cachet de la Poste faisant foi) ne sera pas recevable.

ARTICLE 11 – RECLAMATIONS/CONTESTATIONS

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique concernant les modalités du Jeu, la détermination des gagnants et l'interprétation ou l'application du présent règlement.

Toute réclamation ou contestation doit faire l'objet d'une demande écrite exclusivement adressée par courrier postal à Visa Europe France « Grand Jeu Sans Contact », 21 boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, et comporter obligatoirement les références exactes du Jeu.

Les contestations et réclamations écrites relatives au Jeu ne seront plus prises en compte passé un délai de trois mois après la clôture du Jeu, soit le 15 Septembre 2019.

ARTICLE 12 - DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel recueillies sur chaque Participant sont nécessaires pour sa participation au Jeu et à l'administration de ce dernier (inscription sur le Site, remise des lots le cas échéant), l'Organisateur, responsable du traitement, s'engageant à ne les utiliser que dans le cadre et à des fins d'administration du Jeu.

Les Participants sont informés que les données personnelles qu'ils fournissent font l'objet d'un traitement informatique. Conformément aux dispositions de la loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 20 juin 2018 et par l'Ordonnance n° 2018-1125 du 12 décembre 2018 relatifs à la protection des individus quant au traitement des données à caractère personnel, chaque Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité, de limitation du traitement, d'opposition et d'indication du sort post mortem des informations le concernant qu'il peut exercer sur simple demande écrite auprès du Service Consommateurs de l'Organisateur (Visa Europe Limited (Succursale française) 21, Boulevard de la Madeleine 75038 Paris Cedex 01) en précisant les références exactes du Jeu, en identifiant les données concernées, et en joignant la copie d'un titre d'identité en cours de validité.

Les destinataires de vos données sont les services des entreprises du Groupe Visa, y compris ses sociétés affiliées, ses partenaires, sous-traitants, prestataires.

Les données indiquées par un astérisque sont nécessaires à la prise en compte de votre participation.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

En participant, vous acceptez la charte de confidentialité de Visa (<https://www.visaeurope.com/privacy/global-privacy-notice/>).

Les nom, prénom, adresse, voix et image des gagnants ne pourront être utilisés et/ou exploités par l'Organisateur à des fins publicitaires sans leur accord préalable et écrit. A la fin du Jeu, l'Organisateur

se réserve le droit de contacter les gagnants, dans le cadre d'un publi-rédactionnel sur le Jeu ; pour ce faire il sera demandé à chaque gagnant contacté son consentement exprès à la publication de données nominatives (nom, ville de résidence, photo).

Pour les données au titre desquelles vous avez données votre consentement (exploitation à des fins publicitaires) vous avez la possibilité de retirer votre consentement à tout moment auprès du Service Consommateurs de l'Organisateur (Visa Europe Limited (Succursale française) 21, Boulevard de la Madeleine 75038 Paris Cedex 01) en précisant les références exactes du Jeu, en identifiant les données concernées, et en joignant la copie d'un titre d'identité en cours de validité.

ARTICLE 13 - REGLEMENT DU JEU

Le règlement du Jeu est régi par la loi française. Toute action ou poursuite judiciaire relative aux présentes (y compris relativement au Lot) sera soumise à la compétence exclusive des tribunaux français.

Dans le cas où une ou plusieurs de ces modalités seraient considérées comme invalides ou inapplicables, toutes les autres dispositions des présentes resteront entièrement en vigueur et effectives.

Toute question d'application ou d'interprétation du règlement, ou toute question imprévue qui viendrait à se poser sera tranchée souverainement, selon la nature de la question, par l'Organisateur dans le respect de la législation française.

Le règlement complet est déposé à l'Etude :

S.C.P. G. SIMONIN - E. LE MAREC – V. GUERRIER
Huissiers de Justice associés
54 rue Taitbout - 75009 PARIS

En cas de différence entre la version du règlement déposé auprès de l'étude de l'Huissier et la version du règlement accessible en ligne, seule la version déposée chez l'Huissier de Justice prévaudra.

Le règlement est disponible en consultation sur le Site.

Annexe 1

Liste des centres commerciaux et magasins partenaires participants

Centre Place d'Armes, Valenciennes, France

Armand thiery femme
Armand thiery homme
Bershka
Bizzbee
Calzedonia
Camaieu
Carnet de Vol
Christine laure
Darjeeling
Du pareil au même
Etam lingerie
H & M
Ikks men
Ikks women
Kaporal
L'Effet Papillon - Vero
Moda
Promod
RIU Paris
Un Jour Ailleurs
Valège
Zara
Zara Homme
Articles de Paris
Claire's
Côté Ville
Courir
Histoire d'or
Maroquinerie Lafarge
TrésOr
Frédéric Moreno
Générale d'optique
GrandOptical
KIKO
La Boutique du Coiffeur
Sephora
Yves Rocher
Alice Délice
FNAC
HEMA

Jet Tours - Place
Voyages
Micromania
Nature & Découvertes
Carrefour Market
Crêp'eat
Glaces ruiz
Jeff de bruges
Le Fournil de Louis
Yogurt Factory
Kis Wash
Photomaton
Société générale - DAB

Créteil Soleil, Paris, France

1.2.3
Antonelle
Armand thiery femme
Armand thiery homme
Bershka
Brice
Burton
C&A
Calzedonia
Camaieu
Caroll
Celio
Celio club
Chevignon
Christine Laure
Cyrillus
Darjeeling
Delaveine
Desigual
Devred
Du Pareil au Même
Etam lingerie
Everwood
G-Star
GAP

H & M
IDKIDS
IZAC
Jennyfer
Jules
Kaporal
Kookaï
Lacoste
Le Temps des Cerises
Levi's
Mango
MS Mode
Naf naf
New look
Olly Gan
Petit Bateau
Phildar
Pimkie
PRIMARK
Project X Paris
Promod
Pull & Bear
Redskins
RIU Paris
Sergent major
SNIPES
Springfield
Tally weijl
Timberland
Toscane
Un jour ailleurs
Undiz
Valege
Vertbaudet
Victor
Z
ZARA
Cool cat
EDJI
Agatha
André
Articles de Paris
Chic shoes
Claire's

Courir
Elite club
ERAM
GEOX
Guérin Joaillerie (porte
23)
Histoire d'or
I AM
JD Sports
Julie k
Kickers & Co
Le Tanneur
Louis pion
Marc Orian
Michel maroquinerie
Minelli
Pandora
Sac avenue
San marina
Skechers
Swarovski
Tamaris
Tie rack
Trésor (niveau 1)
Trésor (niveau 2)
Harcourt
Adopt'
Alain Afflelou
Beauty Queen
Eyeshow
Fabio salsa
Franck provost
Générale d'optique
GrandOptical
Jean louis david
KIKO
L'occitane
La Boutique du Coiffeur
Les opticiens conseils
Lissac
Marionnaud
Mix Beauty
Niwel
Nocibé
NYX Professional
Makeup
Parashop
Pharmacie Soumet Cap
Santé 1

Pharmacie Soumet Cap
Santé 2
Sephora
The Body shop
Un soin d'avance
Yves Rocher
Body-Nail-Hair Minute
Centre Médical
Adidas
Plus 2 Foot
BioTech
Carrefour Voyages
Du bruit dans la cuisine
Flying Tiger
FNAC
Go Sport
HEMA
La Chaise Longue
La Grande Récré
Maxxi games
Micromania (niveau 2)
Nature & découvertes
Petland
Promovacances
Sostrene Grene
TUI
Darty
Foot locker
Espace Enfants
Asie Délices
Brioche Dorée (porte
14, 17, 23 et 24)
Burger King
Carrefour
Flunch
Häagen Dazs
Hippopotamus
Jeff de Bruges
La Croissanterie
Le Paradis du Fruit
Leonidas
Mangos
Mc Café
Mc Donald's
O'Tacos
PAUL
PAUL
Quick
Restaurant Del Arte

Sayaka sushi
Steak 'n Shake
Subway
Vapiano
Waffle Factory
Yogurt Factory
Amorino
Exo Soleil
James Bun
Lal qila
Le dolmen
Le Palais du Maroc
Kiosque presse
La poste
La retoucheurie
LCL
Mister Minit
Monceau fleurs
Mood
Orange
Save
SFR
Speedy
5àsec
Auto clean express
Bnp paribas
Bouygues Telecom
BRED
Caisse d'Epargne
Carrefour Banque -
Assurances
Carrefour SAV
Century 21
CIC
Encre Service
Gimac
Laser Game Evolution
Manège

**Centre Commercial
Écully Grand Ouest,
Lyon, France**

1.2.3
Brice
Calzedonia
Camaïeu
Caroll
Celio

Darjeeling
Devred
Etam lingerie
IKKS Junior
Ikks women
Jennyfer
Jules
Naf naf
Okaïdi
One Step
Petit bateau
Pimkie
Princesse tam tam
Un Jour Ailleurs
Zara
Alexandre
La Compagnie des Petits
Les Magnifiques
Quiksilver
André
Claire's
Garel Joaillier
Gavroche maroquinerie
Histoire d'or
Louis Pion
Marc Orian
Minelli
Pandora
San marina
Shooz
Swarovski
Trésor
La Scarpa
Alain afflelou
Franck provost
GrandOptical
L'Occitane
Nocibé
Opticiens Kryss J.
Torrilhon
Parapharmacie
Carrefour
Pharmacie Roset Petit
Saint Algue
Sephora
Yves Rocher
L'Atelier Vernis
Carrefour Fleurs
Carrefour Spectacles

Carrefour Voyages
Decathlon
Decitre
Maisons du Monde
Micromania
Pers'Home
Selectour bleu voyages
Brioche Dorée
Cafétéria Carrefour
Carrefour
Flunch
McDonald's
Paul
Pizzeria
Autour du Comptoir
Kusmi Tea
Voisin
Bouygues Telecom
Carrefour Banque
Carrefour Drive
Carrefour Location de
Véhicules
Carrefour SAV
Montre service
Orange
Valet Service
Carrefour Station-
Service
Crédit Agricole
Elephant bleu
Feu vert
Feu vert services
Lavage Auto Zerrak
Multiservices
Photomaton
Qarson
Save
SFR

**Centre Commercial
Espace Coty, Le Havre,
France**

Armand Thiery Femme
Armand Thiery Homme
Bizzbee
Bonobo
Brice
C&A

Camaïeu
Celio
Christine Laure
Etam Lingerie
Grain de Malice
Jennyfer
Jules
Kaporal
Levi's Store
Mango
Mango Man
Okaïdi
Promod
RIU Paris
Tally Weijl
Un Jour Ailleurs
Valège
Undiz
Petit Bateau
Catimini
JOTT
Bijou Brigitte
Claire's
San Marina
Trois par 3
Marc Orian
Trésor
Courir
Histoire d'Or
Louis Pion
Arthur & Aston
Papaie
Bar à Beauté
GrandOptical
KIKO
La Boutique du Coiffeur
LUSH
Marionnaud
Sephora
Yves Rocher
Me & Eye
Casa
Du Bruit dans la Cuisine
Fnac
HEMA
Maisons du Monde
Micromania
Promovacances
Carré Blanc

POP'IZ
Crêperie Coty
Jeff de Bruges
Kusmi Tea
Mc Donald's
Monoprix
PAUL
Waffle Factory
Coffea
5àsec
BRED
La Poste
Orange
Pharmacie
Photomaton
Presse
Pil'vite

Grand'Place, Grenoble, France

1.2.3

Armand Thiery Femme
Armand Thiery Homme
Bershka
Bizzbee
Bonobo
Brice
Cache-Cache
Calzedonia
Caroll
Celio - Celio Club
Chevignon
Christine Laure
Darjeeling
Desigual
H&M
IKKS Junior
IKKS Women & Junior
Jennyfer
Jules
Kaporal
Mango
Morgan
Naf Naf
New Look
Okaïdi
Orcanta
Phildar

Pimkie
Promod
Pull & Bear
RougeGorge
Sergent Major
Un Jour Ailleurs
Undiz
Zara
Orchestra
Tape à l'Oeil
Urban Culture
Agatha
André
Bocage
Claire's
Cleor
Histoire d'Or Bijouterie
Histoire d'Or Montres
Louis Pion
Minelli
Pandora
San Marina
Swarovski
Gandy
Adopt'
Beautybar One
Générale d'Optique
Krys
L'Occitane en Provence
Nocibé
NYX Professional
Makeup
Parashop
Pharmacie Lachcar
Sephora
Shampoo
Yves Rocher
Marc Thierry
adidas
Bibliothèque Kateb
Yacine
CASA
Fnac
GO Sport
JD Sports
Micromania
Nature & Découvertes
Oxybul Eveil & Jeux
Courir

Foot Locker
La Chaise Longue
Le Manège Enchanté
Amorino
Brioche Dorée
Brioche Dorée - Kiosque
Cafés & Thés Frédéric
Charly's Diner
Crêp'eat
Jeff de Bruges
La Croissanterie
McDonald's
Thai Express
Waffle Factory
Originel
Pastavia
YAOZ
Save
Caisse d'Epargne Rhône
Alpes
Espace SFR
Lavage Auto SLA Isère
Midas
Montre Service
Orange
Photomaton
Mood

Centre Commercial Nice TNL, Nice, France

CALZEDONIA
CAMAÏEU
CARNET DE VOL
CELIO
CHRISTINE LAURE
DEVRED
ETAM LINGERIE
JENNYFER
PASSIONATA
PIMKIE
PROMOD
SERGENT MAJOR
TEXAS
US POLO ASSN
CLAIRE'S
CLEOR
HISTOIRE D'OR
LOUIS PION

UNIVERS D'OR
SKECHERS
AFFLELOU
BAR A ONGLES BY V
GENERALE D'OPTIQUE
JEAN-LOUIS DAVID
KIKO
LA BOUTIQUE DU
COIFFEUR
PASCAL COSTE
PEOPLE COIFFURE
PHARMACIE
SEPHORA
YVES ROCHER
DECATHLON
FDJ
MICROMANIA
TIGER
MER ET NEIGE
BRASSERIE ALEXIS
CARREFOUR
LE CLUB SANDWICH
LE MOULIN DE LA
GALETTE
MCDONALD'S
SUBWAY
LA PIADINA
MANGOS
Ö QUATRI'AIME
CARREFOUR SAV
CARREFOUR BANQUE
CLUB BOUYGUES
ESPACE SFR
MISTER MINIT
ORANGE
BLEU DE France

**Odysseum,
Montpellier, France**

Armand Thiery Femme
Armand Thiery Homme
Banana Moon
Bershka
Celio
Cop Copine
Darjeeling
Desigual
G Star

Guess
H&M
Izac
JOTT
Kaporal Jeans
Kookai
Le Temps des Cerises
Levi's Store
LPB Woman
Mango
Mango Kids
Olly Gan
Petit Bateau
Princesse Tam Tam
Pull & Bear
Quiksilver
Roxy
Stradivarius
Sud express
Tally Weijl
Tommy Hilfiger
Zara
Okaidi-Obaïbi
Superdry
American Vintage
Berenice
Agatha
André
Bill l'Horloger
Geox
Histoire d'Or
Hylton
I AM
IG Inspirations
Lafarge
Le Tanneur
Marc Orian
Pandora
San Marina
Swarovski
Hylton Outlet
Adopt'
Alain Afflelou
Body Minute
Evolution Coiffeur
Fitness Park
Générale d'Optique
KIKO
La Boutique du Coiffeur

La Grande Pharmacie
Marionnaud
NYX Professional
Makeup
Sephora
Jean Vallon Advanced
Michel Dervyn
Destock'House
Du Bruit Dans La
Cuisine
La Grande Récré
Little Extra
Sauramps Odysée
Apple Store
Darty
Decathlon
IKEA
MHSC Store
Nature & Découvertes
Selectour Afat
Altissimo
Baraka Jeux
Carrousel Jules Verne
Dock Games
EdenKids
Laser Game Evolution
Oxygen
Patinoire Vegapolis
Planet Ocean
Rebound World
Twist'Air
Bistro Régent
Brasserie Gusto
Brasserie Scholler
Brioche Dorée
Burger King
Café Bibal
Columbus Café
Dolce Café
Géant Casino
Hippopotamus
Il Ristorante
Jeff de Bruges
KFC
La Croissanterie
Les 3 Brasseurs
Mc Donald's
Odiki Sushi
Pomme de Pain

Starbucks Coffee
Subway
Tommy's Diner
Zumò
Amélie
Au Bureau
Black Corner
Cabiron
La Casa Inesa
Le Léopard sur Pâtes
Les Jardins de l'Orchidée
Ma Première Cantine
Pago Meno
Pirates Paradise
Bouygues Telecom
Caisse d'Épargne - DAB
Holiday Inn Express
Montpellier Odysseum
Belle et Bio
Minute Plus

**Centre commercial
Colombia, Rennes,
France**

1.2.3
Camaïeu
Caroll
Celio
Christine Laure
Comptoir des
Cotonniers
Darjeeling
Devred
Du Pareil au Même
Etam Lingerie
H&M
IKKS Men
Monsieur TShirt
Naf Naf
OllyGan
Passionata
Quater Back
Sergent Major
Springfield
Undiz
Promod
André
Claire's

ERAM
Histoire d'Or
Pandora
Salamander
Scott Premium &
Originals
Arthur & Aston
Georges
Beauty Success
BeautyBar One
GrandOptical
KIKO
La Boutique du Coiffeur
Paris Lunetier
Pharmacie
Sephora
Yves Rocher
Paul Axel
Yann LS
Du Bruit dans la Cuisine
Fnac
Habitat
Micromania
Nature & Découvertes
Promovacances
Olivier Desforges
Brioche Dorée
Brioche Dorée - Kiosque
Coffea
Larnicol
McCafé
McDonald's niv 1
Monoprix
Yogurt Factory
Cedars Roll
ILES
La Colombière
Quartier Latin
Crédit Mutuel de
Bretagne
Images Photo
Mister Minit
Save

**Val, d'Europe, Paris,
France**

1.2.3
Armand Thiery Femme

Armand Thiery Homme
Aubade
Bershka
Bonobo Jeans
Brice
Calzedonia
Camaïeu
Caroll
Catimini
Celio
Celio Club
Chevignon
Desigual
Esprit
Etam
Etam Lingerie
GAP Store
H&M
IZAC
Jack & Jones
Jennyfer
JOTT
Kaporal
Kiabi
La Compagnie des Petits
Levi's Store
Mango
Massimo Dutti
Naf Naf
Okaïdi - Obaïbi
Olly Gan
Orcanta
Oysho
Pimkie
Primark
Promod
Pull & Bear
RIU Paris
Sergent Major
Springfield
Stradivarius
Un Jour Ailleurs
Undiz
Uniqlo
Vero Moda
Z Génération
Zara
Axess
Lola Jones

Mulligan
André
Articles de Paris
Borromée Joaillier
Claire's
Courir
Crocs
GEOX
Havaianas
Histoire d'Or
Marc Orian
Mauboussin
Minelli
Pandora Store
Swatch Store
Balaboosté
COSMOPARIS
Finsbury
Folli Follie
Kickers
Le Tanneur
Lipault
Louis Pion
O bag
Sac O Val
San Marina
Swarovski
What For
Acuitis
Anita
Body Minute
Cabinet Médical & de
Radiologie
Franck Provost
Générale d'Optique
GrandOptical
Jean-Louis David
KIKO Cosmetics
KRYSS
La Boutique du Coiffeur
Laboratoire d'Analyses
Médicales
LUSH
MAC Cosmetics
Nocibé
NYX Cosmetics
Pharmacie Forum Santé
Rituals
Sephora

The Body Shop
Yves Rocher
Sabon
Adidas
Alice Délice
Apple Store
Aquarium Sea Life
Bose
Cap'Tonic
Carré Blanc
FNAC
Foot Locker
Go Sport
HEMA
JD Sports
Kids Foot Locker
La Chaise Longue
Manège
Micromania
Natuzzi
Nike Store
Oxybul Éveil et Jeux
Pylones
Roche Bobois
Thomas Cook
Zing Pop Culture
Auchan
Ben & Jerry's
Big Fernand
Brioche Dorée - les
terrasses
Brioche Dorée Café niv 0
Brioche Dorée Café niv 1
Crêp'eat
Fresh Burritos
Hippopotamus
Illy
Indiana Café
It Restaurant
Jeff de Bruges
Kusmi Tea
La Cantine Libanaise
Le Paradis du fruit
Les Petits Producteurs
Mc donald's niv 0
Mc donald's niv 1
Mezzo di pasta
Paul Boulangerie
Paul Restaurant

Pomme de Pain
Ristorante Del Arte
Yogurt Factory
Chuck's
EXKi
Factory & Co
GROM
Kyoto
La Criée
Le Dragon d'Europe
Mon Chou
Noura
Segafredo
Veng Hour
5àsec
Accessorize
Auchan Développement
Photo & SAV
Banque Accord (DAB)
BNP Paribas (DAB)
Bouygues Telecom
Cordonnerie Clés
Multiservices
Espace SFR
Monceau Fleurs
Orange France Telecom
Société Générale
Station-Service Auchan
Caisse d'Épargne
Norauto

